PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071598137**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	29/10/2026	26248814

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S013F187**

(9) RAISON SOCIALE :
N.C.C.T.A. MARIGNANAIS

(3) COORDONNÉES :
BOULEVARD ROLAND CORRAO
6 AVENUE RENE DUBOS
13700 MARIGNANE
04.42.31.41.31

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 013C1420

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BG-492-JF (F)	30-10-2018	18-01-2011

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BR2V0H44693710	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP002J358	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

219736

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques

5.2.3.e.3. PNEUMATIQUES : La profondeur des sculptures n'est pas conforme aux exigences (AVG,AVD)

Défaillances majeures

0.1.1.a.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber (AR)
1.6.1.b.2. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS) : Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système
1.8.1.a.2. LIQUIDE DE FREIN : Liquide de frein contaminé ou sédimenté
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (D)
4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (AVG)
4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant (AVD)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (D)
4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (ARG,ARD)
7.1.2.d.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Boucle de ceinture de sécurité endommagée ou ne fonctionnant pas correctement (AR)

Défaillances mineures

1.1.10.f.1. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Témoin du liquide des freins allumé ou défectueux
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (C)
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G,D)
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (G)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (C)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVG,AVD)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P0670

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 31/07/2018:104925 Kms / 16/10/2020:148055 Kms / 15/12/2020:152353 Kms / 29/12/2022:183518 Kms / 13/07/2023:186688 Kms /

<< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+1.1m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		7%			8%	
Forces verticales		760daN			418daN	
Frein de service						
Forces de freinage	251daN		253daN	115daN		125daN
Déséquilibre (<20%)		1%			9%	
Force de freinage (efficacité)	251daN		253daN	115daN		125daN
Taux d'efficacité (=>50%)			63%			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)			21%			

Opacité des fumées (0.51m-¹) C1:0.21 C2:<0.10
Feux croisement (-2.5% à -0.5%) G:% D:-4.0%
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%) G:-4.0% D:-4.0%

BG-492-JF

CT 29/10/2026

N° d'agrément : S013F187
N° de série : VF1BR2V0H4469371

S013F187
26248814
XXXXX

DUPLICATA

PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071598137**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	29/10/2026	26248814

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S013F187**

(9) RAISON SOCIALE :
N.C.C.T.A. MARIGNANAIS

(3) COORDONNÉES :
BOULEVARD ROLAND CORRAO
6 AVENUE RENE DUBOS
13700 MARIGNANE
04.42.31.41.31

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 013C1420

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BG-492-JF (F)	30-10-2018	18-01-2011

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BR2V0H44693710	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP002J358	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

<< Attention, ce procès-verbal contient 2

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

219736

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

N° d'agrément : XXXXXXX
N° de série : XXXXXXXXXXXXXXX

S013F187
26248814
XXXXX

DUPLICATA